

Le Président

Paris le 20 Mars 1996

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le Gouvernement a rendu public un projet de loi sur les Télécommunications qui sera débattu et soumis au vote du Parlement avant fin juin.

Parallèlement le Premier Ministre vient de me confier la mission de proposer au Gouvernement les décisions nécessaires pour que France Télécom et le service public tirent avantage de ce nouveau contexte réglementaire.

C'est pourquoi je vous écris aujourd'hui. Vous trouverez ci-joint pour votre information copie de la lettre du Premier Ministre. Elle apporte l'engagement solennel de l'Etat que vous attendiez.

- L'Etat renouvelle l'engagement déjà pris de permettre à tous ceux d'entre vous qui sont fonctionnaires de le rester jusqu'à leur retraite et de le demeurer pendant celle-ci.
- L'Etat confirme qu'il sera et restera l'actionnaire majoritaire de France Télécom.
- L'Etat s'engage -et ceci n'avait jamais été dit aussi nettement- sur les retraites et sur l'emploi :
 - sur les retraites : c'est l'Etat, directement, qui en garantit le versement, pour le présent et pour l'avenir;
 - sur l'emploi : c'est l'Etat qui le garantit.

Sur la base de ces garanties du Gouvernement, j'ai proposé ce jour-même aux organisations syndicales de nous rencontrer et de dialoguer pour construire avec elles les propositions à faire au Premier Ministre.

Nos discussions vont porter sur les différents points évoqués par la lettre du Premier Ministre :

- l'évolution de l'emploi à France Télécom : comment y recruter plus de jeunes en restant compétitifs ?
- les carrières : comment ce nouveau contexte permettra-t-il des carrières motivantes pour chacun au sein de l'entreprise ;

- l'organisation du travail et le développement du temps choisi ;
- la participation, l'actionnariat du personnel, et tout ce qui pourra associer chacun et chacune d'entre vous aux succès de l'entreprise ;
- le maintien d'un service public de qualité après 1998.

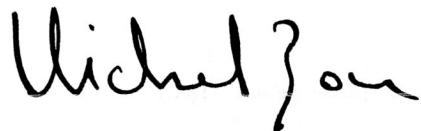
Je souhaite aussi, si vous le voulez bien, vous associer tous à ce travail. Faites moi part des questions que vous vous posez, mais également de vos idées et de vos propositions.

Je vous tiendrai informés, très régulièrement, des différentes étapes de cette mission.

Ainsi, rassurés sur notre avenir professionnel, nous pourrons entreprendre sereinement le renforcement de France Télécom qui est nécessaire si nous voulons -et nous le voulons tous- que notre entreprise soit l'un des "grands" mondiaux du téléphone et assure le service public de qualité qui est sa tradition et son honneur.

C'est dans cet esprit que j'aborde la mission que m'a confiée le Premier Ministre.

Bien sincèrement.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Michel Bon". The signature is fluid and cursive, with "Michel" on the top line and "Bon" on the bottom line.

Michel BON